

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE BORDJ BADJI MOKHTAR
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE:442024000050224

AVIS D'ANNULATION D'ATTRIBUTION PROVISoire
D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 10/DEP-BBM/2025

**INTITULE DE L'OPERATION : Étude et Suivi et Réalisation et Equipement d'un Service Biométrique
à Bordj Badji Mokhtar**

Conformément aux dispositions d'article 73 du décret présidentiel N° 15/247 au 16/09/2015, portant réglementaire des marchés publics et délégation des services publics, La Direction des Equipements Publics de la wilaya de Bordj Badji Mokhtar , informe l'ensemble de soumissionnaire Ayant participé à l'avis D'appel D'offre National OUVERT Avec Exigence De Capacités Minimales N°10/DEP-BBM /2024 «en date du 29-04-2025 relatif au projet :

Réalisation d'un Service Biométrique à Bordj Badji Mokhtar.

Que l'attribution provisoire du marché de EURL (MAHMOUD BEN CHIKH KBEIR) Dans les quotidiens nationaux en Arabe EL KORA NEWS en date **07-07-2025** et en France Le Soir d'Algérie en date **09-07-2025**, est annulé.

Cette annulation est résulte au refus les membres du comité d'accorder un visa au projet de marché.

(Suivant la lettre N°1876/W.BBM/SS/BM/2025 du 21/09/2025).

Tout soumissionnaire contestant cette annulation peut introduire un recours auprès de la Commission des marchés publics de la Wilaya de Bordj Badji Mokhtar dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans la presse nationale ou dans le (BOMOP) si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos , la date limite pour introduire le recours est prolongée au jour ouvrable suivant.